



## Droits d'occupation du domaine public 2023 - Ville de Lyon

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023, et jusqu'au 31 décembre 2023, une nouvelle tarification sera applicable aux redevances d'occupation du domaine public pour la Ville de Lyon.

Le tarif est réévalué proportionnellement à l'évolution de l'indice INSEE du coût de la construction.

### Occupations liées aux travaux, installations de chantier, installations en lien avec l'exécution de travaux

[Consulter l'arrêté](#)

objet	Euros
<b>.Droit fixe : établissement de dossier</b>	20
<b>.Chantier de construction d'immeuble neuf, réhabilitation d'immeuble existant, chantier soumis à un permis de construire</b>	
. la 1 <sup>ere</sup> année droit mensuel par m2	8,60
. la 2 <sup>nde</sup> année droit mensuel par m2	14
. la 3 <sup>ième</sup> année droit mensuel par m2	14
<b>.Chantier de réfection d'immeuble, aménagement de devanture commerciale, travaux intérieurs, chantier soumis à déclaration préalable ou à un permis de démolir</b>	
.droit mensuel par m2	23,70
<b>.Chantier portant sur des travaux participant à l'amélioration thermique du bâti existant ou sur des travaux de ravalement obligatoire réalisé dans les deux ans de l'injonction municipale</b>	
.droit mensuel par m2	1,60
<b>. Ligne électrique de chantier</b>	
.droit mensuel par ml	1
<b>.Bennes à gravats</b>	
. droit journalier	12,90
<b>.Bungalow de vente immobilier</b>	
. droit mensuel par unité	793,50